

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 49	Membres présents : 31	Absent(s) excusé(s) : 10	Absent(s) : 8	Pouvoir(s) : 1
--	-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 16 mai 2018

Vote(s) pour : 32
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 22 mai 2018,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-05-22-BD-19 :

Désignation de deux représentants titulaires et de deux représentants suppléants supplémentaires de Metz Métropole au sein du Syndicat Mixte Moselle Aval.

Rapporteur : Monsieur Joël STROZYNA

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU les statuts du Syndicat Mixte Moselle Aval,

VU la délibération du Bureau du 16 octobre 2017 portant désignation des représentants de Metz Métropole au Syndicat Mixte Moselle Aval,

VU l'arrêté préfectoral n°2018-DCL/1-010 actant l'adhésion de la Communauté de Communes Mad et Moselle et de la Communauté de Communes Rives de Moselle au Syndicat Mixte Moselle Aval,

CONSIDERANT que Metz Métropole exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) depuis le 1^{er} janvier 2018,

CONSIDERANT la nécessité de désigner 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants supplémentaires de Metz Métropole suite à l'adhésion des Communautés de Communes Mad et Moselle et Rives de Moselle au Syndicat Mixte Moselle Aval,

DECIDE de désigner 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants supplémentaires pour représenter Metz Métropole au Syndicat Mixte Moselle Aval :

- En qualité de représentants titulaires :
 - Frédéric NAVROT
 - Bruno VALDEVIT

- En qualité de représentants suppléants :
 - François CARPENTIER
 - Roger PEULTIER

Pour extrait conforme
Metz, le 23 mai 2018
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Hélène KISSEL

The stamp is circular with a double-line border. The word "METZ" is written in an arc at the top, and "METROPOLE" is written in an arc at the bottom. In the center, there is a stylized graphic of a hand holding a pen, with a small registered trademark symbol (®) to its right.

Résumé de l'acte

057-200039865-20180522-05-2018-DB19-DE

Numéro de l'acte : 05-2018-DB19
Date de décision : mardi 22 mai 2018
Nature de l'acte : Délibérations
Objet : Désignation de deux représentants titulaires et de deux représentants suppléants supplémentaires de Metz Métropole au sein du Syndicat Mixte Moselle Aval
Classification : 5.3 - Designation de representants
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 24/05/2018
Numéro AR : 057-200039865-20180522-05-2018-DB19-DE
Document principal : ERDP19.pdf

Historique :

24/05/18 13:52	En cours de création	
24/05/18 13:52	En préparation	Catherine DELLES
24/05/18 14:02	Reçu	Catherine DELLES
24/05/18 14:03	En cours de transmission	
24/05/18 14:03	Transmis en Préfecture	
24/05/18 14:06	Accusé de réception reçu	